

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 janvier 2025

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de procurations : 6

Date d'affichage de la convocation : 21.01.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept du mois de janvier à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt et un janvier deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Madame Annick MARTZ-KOERNER, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI - Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT - Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Laurent BAYART – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Elisabeth DEISS - Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERALT - Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Henri BECKER – Grégory RICHERT – Hervé DIEBOLD – Jean-Charles WILLM – Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Sébastien BOUREL donne procuration de vote à Monsieur Laurent GUILLO
Madame Béatrice BULOUE donne procuration de vote à Madame Annick MARTZ-KOERNER
Madame Lydie MOUGEL donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER
Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Monsieur Nicolas SCHMITT
Madame Sylvie RISSE donne procuration de vote à Madame Julie LINGELSER
Monsieur Armand RUPP donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI

Le quorum étant atteint, Madame Annick MARTZ-KOERNER, 1^{ère} Adjointe au Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 29 janvier 2025

Publié sur le site internet de la commune le 29 janvier 2025

Le Maire, Béatrice BULOUE

p.d. Annick MARTZ-KOERNER



4. Prise en charge des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2025

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 21

Conseillers
absents : 6
dont 6 avec procuration

Mme Annick MARTZ-KOERNER, 1^{ère} Adjointe au Maire, rappelle au Conseil municipal qu'en vertu de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, « l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits. »

Pour rappel :

Montant des dépenses d'investissement au Budget primitif 2024 : 7 056 558,42 €

Remboursement de la dette payé en 2024 : 172 731,90 €

25 % des dépenses d'investissement inscrites au budget 2024 hors remboursement de la dette : 1 720 956,63 €.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Chapitre	Montant nécessaire (€)	Objet
110 – Mairie (21311)	5 000,00	Adaptation des baies informatiques pour accueil de la fibre
110 – Mairie (21848)	500,00	Mobilier
110 – Mairie (21838)	16 000,00	Renouvellement parc informatique
111 – Ateliers (2158)	17 500,00	Achat de matériel technique (tondeuse, pompe à eau, chapiteau, pots pour fleurissement)
417 – Bibliothèque (21848)	900,00	Mobilier
417 – Bibliothèque (2051)	450,00	Licence informatique
313 – COSEC (21314)	4 500,00	Organigramme de clés
4201 – Pétanque (21314)	5 700,00	Porte d'entrée et rideau de protection
213 – Ecole Elémentaire Leclerc (2031)	328 000,00	Etudes de maîtrise d'œuvre et diagnostics
213 – Ecole Elémentaire Leclerc (21312)	6 000,00	Vanne chaudière
412 – Ecole de MusiqueS-Villa Ravel (21318)	6 400,00	Fabrication de caissons / assises
410 – Centre Culturel (21314)	230 500,00	Rénovation de façades, organigramme de clés, séparateur de graisses

Chapitre	Montant nécessaire (€)	Objet
740 – Eclairage Public (2031)	12 000,00	Etude schéma directeur de rénovation
513 – Gendarmerie (21321)	8 100,00	Réfection douche logement et VMC
TOTAL	641 550,00	Inférieur à la limite de 1 720 956,63 €

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,

DECIDE d'accepter les propositions de dépenses dans les conditions exposées ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Par 24 Voix pour

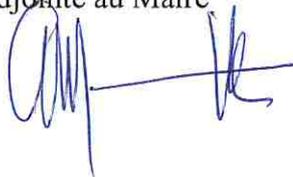
3 abstentions : Henri BECKER – Lydie MOUGEL (procuration de vote) - Grégory RICHERT

Mundolsheim, le 29 janvier 2025

Le Maire,
Par délégation



Annick MARTZ-KOERNER
1^{ère} Adjointe au Maire



Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI

